

DE MAUBEC À COUSTELLET

LE JOURNAL



N° 10

JUIN / JUILLET
2011

Site Internet : www.maubec-coustellet.net

Email : Contact@maubec-coustellet.net



Avant tout, nous tenons à remercier les personnes, de plus en plus nombreuses au fil des jours, qui nous encouragent à poursuivre notre démarche d'information sur la vie de notre commune.

Nous sommes heureux de voir et de constater que notre initiative concernant la création de l'association D.M.A.C n'était pas veine.

Notre pays est par bonheur un pays démocratique où chacun a le droit de s'exprimer dans le respect d'autrui.



L'EDITO DE DMAC



Nous souhaitons rappeler que la création de notre association remonte au lendemain des élections municipales de Mars 2008.

Elle a été mise en place par les membres de l'une des deux listes, qui étaient présentes lors de cette échéance électorale. Nous avons obtenu plus de 44% des voix. Mais, en vertu de la règle électorale de panachage dans les villages de moins de 3500 habitants, nous n'avons eu aucune représentation au sein du conseil municipal.

Ainsi, Maubec a une municipalité de 19 membres, tous issus de la même liste, alors qu'un autre type de scrutin nous aurait permis d'obtenir 4 à 5 sièges et une légitimité d'expression.

N'hésitez pas à retrouver tous nos dossiers complets et d'autres informations sur notre site internet www.maubec-coustellet.net

Par respect pour la confiance que 44% des Maubecquoises et Maubecquois nous ont accordée, nous avons donc décidé de créer :

« De Maubec A Coustellet ».

Depuis, de nombreux habitants sont venus nous rejoindre de manière active ou simplement en qualité de sympathisants.

Notre action d'information se veut citoyenne et démocratique: nous sommes présents à **tous les conseils municipaux** de Maubec; nous sommes également présents à **tous les conseils communautaires** de la Communauté des Communes de Coustellet.

Nous pouvons ainsi vous tenir au courant des orientations et des stratégies que veut mettre en place la municipalité.

De même, nous vous communiquons les différentes interventions, prises de position des élus, afin qu'un très grand nombre d'entre vous puisse être informé de manière plus précise et plus approfondie que ne le permet la lecture d'un simple compte-rendu officiel.

Nous vous présentons régulièrement de grands dossiers comme le Lotissement de la Croix Blanche, la Station d'Épuration, le PLU, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale...

Tous s'appuient sur les comptes-rendus des différents conseils, mais aussi sur des documents et des dossiers officiels, que nous tenons à la disposition des personnes intéressées.

Après trois ans de présence sur le terrain et devant la reconnaissance de notre action, nous continuons notre démarche démocratique par la mise en place, depuis quelques mois, d'un **Livre Blanc 2014** ouvert à tous, où chacun peut donner ses idées, ses suggestions, ses propositions pour notre village et son devenir.

Une synthèse de ces propositions sera faite et servira de base de travail pour le programme que D.M.A.C vous présentera à l'approche des prochaines élections municipales.

Notre journal, qui sort environ une fois par trimestre, est complété par notre site internet (www.maubec-coustellet.net) avec des informations plus ponctuelles.

Voilà en quelques mots les raisons de notre existence.

Bonne lecture et bonnes vacances,
Le Bureau

PS : Nous n'avons toujours pas trouvé, ni sur le site de la mairie ni sur un Flash Info, les taux des futures augmentations des impôts locaux, de la taxe d'habitation, de la taxe foncière, de la taxe du non bâti.

De même dans le Flash Info de Juin, le compte-rendu du dernier conseil municipal consacre seulement 6 lignes au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Vous souhaitez enrichir notre LIVRE BLANC 2014, écrivez à :

Association DMAC – 140 Chemin des Mourres 84660 MAUBEC
ou par mail : contact@maubec-coustellet.net

Vous souhaitez adhérer à notre association :

Coupon ci-joint à nous retourner à : Association DMAC – 140 Chemin des Mourres 84660 MAUBEC

LES GRANDS DOSSIERS D'ACTUALITE

Le PLU, Le SCHEMA DEPARTEMENTAL de COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le PLU de Maubec :

Nous attendons tous avec impatience que la municipalité nous présente, lors d'une prochaine réunion publique obligatoire, les orientations définitives qu'elle a retenues en terme d'urbanisation pour notre village et pour les années à venir.

Sans rentrer dans les détails, le développement durable, qualifié de «Tarte à la Crème» de l'environnement, par le bureau d'études présent lors de la 1ère réunion publique de présentation du PADD et du PLU de novembre 2009, devient aujourd'hui un incontournable, puisque notre PLU et notre PADD doivent prendre en compte ce développement durable mais également être « Grenellisés » (en référence au Grenelle II de l'environnement).

Or, la municipalité n'ayant jamais démenti la réalisation des différents projets qu'elles avait ébauchés et dont nous vous avons parlé, le PLU à venir sur Maubec semble laisser encore et toujours une part inquiétante à l'urbanisation et à la densification. Nous en rappelons l'essentiel:

-43.000 m² chemin de la Graviere (L'ara).

-30.000 m² route de Ménerbes (Hôtel de 40 chambres environ).

-16.000 m² terrain des amandiers (Clos de l'appie).

-10.000 m² au nord du bassin des Rigons.

-Notre Vieux Village où l'urbanisation pourrait se traduire par la création d'une nouvelle voie de circulation, de logements et commerce.

-Sans oublier Coustellet et les abords de la déviation qui vont être le lieu d'une importante urbanisation.

Nous espérons que cette réunion de présentation ne tardera pas mais qu'elle ne sera pas programmée pendant la période estivale, quand beaucoup de maubecquois partent en vacances. (A suivre)...

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Un dossier important passé sous silence!

Cela peu paraître éloigné de nos préoccupations quotidiennes et pourtant l'enjeu est d'importance, car demain le **Schéma Départemental** qui sera retenu par nos élus nous liera économiquement et politiquement à un nouveau territoire appelé « Bassin de Vie », dont les limites sont en train d'être définies et devront être définitivement entérinées au plus tard en décembre 2011.

Devant la lenteur d'un accord de fusion entre les Communautés de Communes actuelles concernées, les services de l'Etat, en la personne de Monsieur le Préfet, ont fait une proposition pour notre nouveau territoire.

Ce territoire, composé de 48 communes, pour une population de 122.227 habitants, s'étendrait, en résumé, de Velleron à Apt en passant par Cavaillon, l'Isle sur Sorgue, Coustellet et une partie du sud Luberon.

Nous vous faisons grâce des calculs d'attribution des représentants par commune.

Ce territoire aurait pour avantage de donner une large représentativité aux petites communes avec 46 membres contre 30 membres représentant l'ensemble des communes de Cavaillon, L'Isle sur Sorgue, Apt et le Thor.

Notre maire préfère un autre territoire qui irait de Cavaillon au Pont Julien en passant par l'Isle sur Sorgue et Coustellet, soit 83.500 habitants sur 25 communes.

Dans cette dernière perspective, il n'y a plus de large représentativité des petites communes, qui auraient seulement 24 membres face aux 20 membres des villes de Cavaillon, L'Isle sur Sorgue, Apt et le Thor.

Ce découpage, défendu par notre maire, donnerait un avantage non négligeable à la communauté d'agglomérations de Cavaillon, en vue d'une future présidence de ce nouveau territoire, (communauté d'agglomérations de Cavaillon dont un de nos conseillers municipaux en est le Directeur Général).

Ce choix qui paraît plus stratégique que cohérent, n'est certainement pas en faveur de Maubec et des petits villages de notre territoire qui se verraient très vite "absorbés" par les grandes communes, « mangés » comme l'a si bien souligné le 5ème adjoint lors du conseil municipal du 10 juin dernier.

Un risque existe: celui de ne plus contrôler l'urbanisation des villages satellites de Cavaillon et de l'Isle sur Sorgue, comme Maubec entre autres, qui courraient le risque de se transformer en zone d'habitations d'ortoirs, d'autant que demain les recettes fiscales les plus importantes des communautés d'agglomérations seront la taxation des ménages par le biais des taxes foncières et des taxes d'habitation...(A suivre)

Nous suivrons ce dossier avec attention, nous ne manquerons pas de mettre en ligne sur notre site internet toutes les informations que nous pourrions obtenir.

Bulletin d'adhésion

Nom :

Adresse :

Prénom :

Mail :@.....

Je souhaite adhérer à l'association DMAC

10€ individuel

15€ famille

25€ Honneur